

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-deux, le trente Mars à vingt heures, les Membres du Comité de pole, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 21/03/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont
le conseil doit être
composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Jean-Claude BAZIN, Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME

Mandat de procuration :

Absents/Excusés : Jocelyne CAREL, Rose-Marie FALQUE, Christian GEX, Linda KWIECIEN, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jonathan KURKIENCY, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, René WAGNER

Voix consultatives : Sophie LEHE et Claude RICHARD étaient excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno MINUTIELLO

Membres présents.....20
Absents ayant donné mandat de procuration.....0
Absents.....10
Votants.....20

Délibération 2022 0024

Tourisme :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
20	19	19	0	0	1

TOURISME : CONVENTION SCÈNE EN SELLE

Objet :

Annexe jointe

« Scènes en selle » est un festival équestre, unique en France. Initialement organisé comme Festival « Les rencontres équestres » organisées au château de Lunéville durant 9 années, la ville de Lunéville soutient ce festival en l'invitant dans ses rues. La société Equi'art est l'organisateur historique.

Comme il s'y était engagé en 2021, le Pays du Lunévillois soutient ce festival pour l'année 2022 et 2023.

Aussi, il est proposé une convention de partenariat entre le PETR du pays du Lunévillois et la société Equi'Art concept.

En annexe : La présente convention a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois et Equi'art Concept dans le cadre de l'organisation de l'évènement « Scènes en Selle: quand l'art équestre s'invite en ville ».

Délibération :

Sur proposition de Monsieur le Vice-président et vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à 19 votes pour et un retrait du vote :

- **APPROUVE** la convention avec la société Equi'art, convention ci-annexée,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention, ses annexes ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRECISE** que les dépenses sont inscrites au budget annexe 2022 et suivant de la Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 5 avril 2022
Philippe DANIEL
Président.

